

Concours de dessins

Objectifs du concours

Trouver des images de motivation pour la mise à la propreté d'enfants de 18 mois à 4 ans.

Participants

Toutes personnes résidant au Québec. La signature d'un parent est requise pour les participants d'âge mineur.

Prix

Un prix en argent de 75.00\$ sera remis au gagnant. Le participant devra préalablement autoriser Escouade de Garde inc. à utiliser ses dessins et signer un formulaire de cession de droit.

Conditions de participation

Caractéristiques des dessins recherchés

Les dessins choisis seront imprimés en format 1" X 1", il est important que le dessin soit simple et clair.

- Image de motivation pour l'entraînement à la propreté (*ex. : petite culotte, couronne, trophée, médailles, petit pot, toilette, roi, reine, etc.*)
- S'adresse à des enfants âgés de 18 mois à 4 ans
- Lignes simples
- Couleurs contrastantes
- Image dynamique
- Format du dessin à remettre : 6" X 6" (chaque dessin)
- Chaque participation inclut 4 dessins différents
- Les dessins peuvent être réalisés à la main ou l'aide d'outil informatique

Modes de communication

Nous faire parvenir :

- Nom, Prénom
- Adresse complète
- Numéro de téléphone
- Date de naissance
- Adresse courriel
- Les 4 dessins distincts

Par courriel

Faire parvenir vos informations et les 4 dessins dans 1 seul courriel à l'adresse : info@escouadeg.com

Par la poste

Faire parvenir vos dessins et vos coordonnées complètes au :

Escouade G / concours de dessins
1105 Ernest-Harnois #32
Joliette (Québec)
J6E 0L7

Date limite de participation

Le concours prend fin le dimanche 14 août 2016 à minuit. Toutes candidatures reçues après cette date seront automatiquement rejetées.

Autres conditions

Une participation inclut 4 dessins différents. Une candidature qui compte plus de 5 dessins sera refusée. De même qu'une candidature comptant moins de 4 dessins.

Une même personne peut participer autant de fois qu'elle le désire, mais chaque participation doit faire l'objet d'un envoi distinct.

Tous les dessins reçus deviennent la propriété d'Escouade de Garde inc.

Le participant gagnant devra signer une cession de ses droits afin que les dessins puissent être utilisés par Escouade de Garde inc.

Un parent ou un autre titulaire de l'autorité parentale devra signer pour la cession des droits d'un participant d'âge mineur.



Divulgence du gagnant

Le gagnant sera contacté au plus tard le 9 septembre 2016 par téléphone et/ou par courriel.

Le gagnant devra signer le formulaire de cession de droit avant la divulgation de son identité et de ses dessins.

Escouade de Garde inc. se réserve le droit de refuser toute candidature si le participant refuse de signer la cession de ses droits.

Le nom du gagnant ainsi que ses dessins seront rendus publics via Facebook et sur le site Internet d'Escouade de Garde inc. (www.escouadeg.com) au plus tard le 23 septembre 2016.